

Trier

De nombreux produits autres que des médicaments sont promus avec des allégations “de santé” auprès du grand public ou des professionnels de santé : compléments alimentaires, dispositifs médicaux imitant des médicaments, etc. Pour ces produits comme pour les médicaments, il est indispensable de faire le tri afin de repérer ceux qui rendent service à certains patients, et qui sont donc à retenir dans sa panoplie thérapeutique (lire par exemple “Huile essentielle de lavande vraie”, n° 59, p. 325-326, ou “D-mannose oral. Infections urinaires”, n° 35, p. 325-326), et ceux qui sont à écarter, car plus dangereux qu’utiles (lire “Acides gras oméga-3 polyinsaturés”, p. 231-232).

Les produits “de santé” qui ne sont pas des médicaments font partie du quotidien des soignants. C’est pourquoi *Compétence 4* s’y intéresse aussi. Par exemple, dans ce numéro, *Compétence 4* passe en revue les données de deux dispositifs médicaux promus dans des situations courantes de soins, l’obésité et certains troubles glycémiques ou lipidiques (lire “Policaptil gel retard”, p. 228-229 et “Neopolicaptil gel retard”, p. 230).

Pour faire le tri parmi ces produits “de santé”, il est utile : de prendre en compte la situation clinique considérée et son évolution naturelle ; de se baser sur une analyse critique des données d’évaluation, sans autre parti pris que l’intérêt premier des patients ; d’avoir conscience des incertitudes et des inconnues. Il est utile de garder à l’esprit aussi que bien souvent, faute d’obligation, l’évaluation clinique des produits de santé qui ne sont pas des médicaments est de faible niveau de preuves, voire inexistante.

Informier les patients de ce que l’on sait de l’éventuelle efficacité d’un produit, de ses effets indésirables, et de ce que l’on ne sait pas, et leur conseiller si nécessaire une meilleure option, c’est aussi participer à des soins de qualité.

Compétence 4